

Réponses aux questions

Intitulé du marché : Service de maintenance et de dépannage des ascenseurs

Référence : EE2-AO-MO-2025-001

Pouvoir adjudicateur : Ecole Européenne Luxembourg 2

Type de procédure : procédure négociée de moyenne valeur

Mode d'attribution : adjudication au prix le plus bas

Dans le cadre du marché en objet, nous avons reçu la question suivante :

1. Nous souhaitons avoir des précisions quant au nombre de visites d'entretien prévues dans le cahier des charges. Pour les installations 10561720 - 11415538 - 11415541 - 11415542 - 11415543, le nombre de visite annuelles demandées est de 9.

La législation luxembourgeoise impose 11 visites annuelles avec une dérogation possible dans le cas où les installations sont faiblement utilisées.

Pourriez-vous nous confirmer que vous souhaitez bien effectuer 9 visites de maintenance sur ces installations et que vous avez pu obtenir une dérogation de la part de l'administration compétente ?

Nous vous confirmons que nous disposons des dérogations de l'administration compétente quant aux nombres de visite.